

Examen rapide de la classification du COSEPAC

pour le

Spatulaire Polyodon spathula

au Canada

DISPARUE DU PAYS
2019

COSEPAC
Comité sur la situation
des espèces en péril
au Canada



COSEWIC
Committee on the Status
of Endangered Wildlife
in Canada

Le processus d'examen rapide de la classification est utilisé par le COSEPAC dans le cas des espèces sauvages dont le statut n'a pas changé depuis leur dernière évaluation. Les renseignements facilement accessibles contenus dans le précédent rapport de situation ou sommaire du statut de l'espèce et les documents de rétablissement ainsi que ceux détenus par les équipes de rétablissement, les autorités responsables, les centres de données sur la conservation et les spécialistes des espèces ont été examinés par le sous-comité de spécialistes des espèces concerné, puis analysés par le COSEPAC. Le présent document est le sommaire des renseignements pertinents.

Les examens rapides de la classification sont des documents de travail servant à déterminer le statut des espèces sauvages que l'on croit en péril au Canada. Le présent document peut être cité de la manière suivante :

COSEPAC. 2019. Examen rapide de la classification du COSEPAC pour le spatulaire (*Polyodon spathula*) au Canada, Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, Ottawa, xii p. (<https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-especes-peril.html>).

Note de production :

Le COSEPAC remercie Pete Cott d'avoir rédigé l'examen rapide de la classification pour le spatulaire (*Polyodon spathula*) au Canada, aux termes d'un marché conclu avec Environnement et Changement climatique Canada. La supervision et la révision de cet examen rapide ont été assurées par Nicholas Mandrak, coprésident du Sous-comité de spécialistes des poissons d'eau douce du COSEPAC.

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires, s'adresser au :

Secrétariat du COSEPAC
a/s Service canadien de la faune
Environnement et Changement climatique Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0H3

Tél. : 819-938-4125
Télec. : 819-938-3984

Courriel : ec.cosepac-cosewic.ec@canada.ca

<https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/comite-situation-especes-peril.html>

Also available in English under the title "COSEWIC Rapid Review of Classification on the Paddlefish *Polyodon spathula* in Canada".



COSEPAC Sommaire de l'évaluation

Sommaire de l'évaluation – mai 2019

Nom commun

Spatulaire

Nom scientifique

Polyodon spathula

Statut

Disparue du pays

Justification de la désignation

Ce poisson, autrefois présent dans les Grands Lacs, n'a jamais été commun dans la portion canadienne de son aire de répartition. L'espèce n'a pas été observée en eaux canadiennes depuis le début des années 1900, et ce, malgré des activités d'échantillonnage intensives et le fait qu'il s'agit d'un poisson distinctif de grande taille facilement reconnaissable.

Répartition au Canada

Ontario

Historique du statut

Espèce disparue du Canada vers 1913. Espèce désignée « disparue du pays » en avril 1987. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000, en avril 2008 et en mai 2019.



COSEPAC Examen rapide de la classification

PRÉFACE

Le spatulaire (*Polyodon spathula*) est un gros poisson filtreur pourvu d'un nez distinctif en forme de spatule. Cette espèce est disparue du Canada, les dernières observations d'individus à l'état sauvage datant d'avant 1913 (Halkett, 1913).

Le spatulaire est disparu du bassin des Grands Lacs (Roseman *et al.*, 2009). La zone d'occurrence et l'indice de zone d'occupation (IZO) sont tous deux nuls, comme l'indique l'évaluation de 2008. Aucune nouvelle observation de spatulaire n'a été faite au Canada depuis au moins 1913. Il est à noter qu'Halkett (1913) a résumé les données historiques du spatulaire au Canada, et Parker (1988) a repris ce résumé en citant Halkett (1913). L'année 1917 associée à la dernière observation de l'espèce au Canada serait une erreur, qui s'est d'abord produite dans le document de Parker (1988) et qui s'est répétée ensuite. La date de 1917 n'est pas liée à une observation, une localité, une référence ou toute autre forme de justification. Les dernières observations connues de spatulaires au Canada devraient donc être considérées comme antérieures à 1913.

Aucun changement n'a été apporté à la protection en vigueur du spatulaire. L'espèce a été inscrite comme espèce disparue du pays à l'annexe 1 de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) en 2003, et un programme de rétablissement a été accepté en février 2008. Aucun changement n'a été apporté à la protection en vigueur du spatulaire en vertu de la LEP depuis la dernière évaluation. Le programme de rétablissement fédéral a permis de conclure que le rétablissement de l'espèce au Canada ne serait pas réalisable sur le plan technique ou biologique et, par conséquent, aucune autre mesure de rétablissement n'est actuellement recommandée (Reid *et al.*, 2007). La *Loi sur les pêches* a été revue en 2012; les dispositions protégeant tous poissons et leur habitat ont été remplacées par des dispositions protégeant seulement les poissons qui soutiennent les pêches commerciale, autochtone et récréative. Dans certaines provinces et certains territoires, des pêches sportive et commerciale sont pratiquées au cœur de l'aire de répartition du spatulaire; cependant, le Canada ayant toujours été à la périphérie de cette aire de répartition, l'espèce n'a jamais été la cible d'une pêche canadienne.

Bien que les pêches commerciale, récréative, scientifique et de subsistance à l'aide d'engins adaptés au spatulaire se poursuivent dans les Grands Lacs, il n'y a aucune nouvelle mention de l'espèce au Canada ou dans le bassin des Grands Lacs depuis 1913. Une recherche des mentions du spatulaire datant des 60 dernières années dans la base de données sur les Grands Lacs de l'United States Geological Survey n'a donné aucun résultat (C. Owen, 2018). Il n'est pas possible de faire une recherche sur le spatulaire dans la base de données du Centre d'information sur le patrimoine naturel de

l'Ontario du ministère des Richesses naturelles et des Forêts de l'Ontario. Enfin, Pêches et Océans Canada n'a pas non plus de nouveaux renseignements.

Carte actualisée : Requise Non requise

Explication/carte actualisée :

Non requis.

Le spatulaire est disparu du pays, les dernières observations au Canada datant d'il y a plus de cent ans (Halkett, 1913; Parker, 1988; COSEWIC, 2008). Il n'y a que cinq mentions historiques connues du spatulaire dans les eaux canadiennes des Grands Lacs. Toutes les observations connues au pays ont été résumées par Halkett (1913), qui décrit l'espèce comme « extrêmement rare » au Canada. De plus, comme il a été mentionné dans des évaluations antérieures (voir par exemple COSEWIC, 2008), le spatulaire, animal unique et remarquable, n'échapperait pas à l'attention s'il était présent dans la nature. Cela est particulièrement vrai si l'on tient compte de l'ampleur des pêches commerciale, récréative, scientifique et de subsistance pratiquées dans l'ensemble des Grands Lacs.

RÉSUMÉ TECHNIQUE

Polyodon spathula

Spatulaire

Paddlefish

Répartition au Canada (province/territoire/océan) : Ontario

Données démographiques

Durée d'une génération (généralement, âge moyen des parents dans la population; indiquez si une méthode d'estimation de la durée d'une génération autre que celle qui est présentée dans les lignes directrices de l'UICN [2011] est utilisée)	16 ans (mâles) 26 ans (femelles)
Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] du nombre total d'individus matures?	s.o.
Pourcentage estimé de déclin continu du nombre total d'individus matures sur [cinq ans ou deux générations]	s.o.
Pourcentage [observé, estimé, inféré ou présumé] [de réduction ou d'augmentation] du nombre total d'individus matures au cours des [dix dernières années ou trois dernières générations].	s.o.
Pourcentage [prévu ou présumé] [de réduction ou d'augmentation] du nombre total d'individus matures au cours des [dix prochaines années ou trois prochaines générations].	s.o.
Pourcentage [observé, estimé, inféré ou présumé] [de réduction ou d'augmentation] du nombre total d'individus matures au cours de toute période de [dix ans ou trois générations] commençant dans le passé et se terminant dans le futur.	s.o.
Est-ce que les causes du déclin sont a) clairement réversibles et b) comprises et c) ont effectivement cessé?	a) inconnu b) non c) inconnu
Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre d'individus matures?	s.o., puisqu'il n'y a pas d'individus

Information sur la répartition

Superficie estimée de la zone d'occurrence	0 km ²
Indice de zone d'occupation (IZO) (Fournissez toujours une valeur établie à partir d'une grille à carrés de 2 km de côté.)	0 km ²

La population est-elle gravement fragmentée, c.-à-d. que plus de 50 % de sa zone d'occupation totale se trouvant dans des parcelles d'habitat qui sont a) plus petites que la superficie que la superficie nécessaire au maintien d'une population viable et b) séparées d'autres parcelles d'habitat par une distance supérieure à la distance de dispersion maximale présumée pour l'espèce?	a. s.o. b. s.o.
Nombre de localités* (utilisez une fourchette plausible pour refléter l'incertitude, le cas échéant)	0
Y a-t-il un déclin [observé, inféré ou prévu] de la zone d'occurrence?	s.o.
Y a-t-il un déclin [observé, inféré ou prévu] de l'indice de zone d'occupation?	s.o.
Y a-t-il un déclin [observé, inféré ou prévu] du nombre de sous-populations?	s.o.
Y a-t-il un déclin [observé, inféré ou prévu] du nombre de localités*?	s.o.
Y a-t-il un déclin [observé, inféré ou prévu] de [la superficie, l'étendue ou la qualité] de l'habitat?	Oui, un déclin de l'habitat. L'introduction de moules de la famille des Dreissenidés dans les Grands Lacs a entraîné une baisse de la productivité pélagique.
Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre de sous-populations?	s.o.
Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre de localité*?	s.o.
Y a-t-il des fluctuations extrêmes de la zone d'occurrence?	s.o.
Y a-t-il des fluctuations extrêmes de l'indice de zone d'occupation?	s.o.

Nombre d'individus mature dans chaque sous-population

Sous-populations (utilisez une fourchette plausible)	Nombre d'individus matures
	0
Total	0

Analyse quantitative

La probabilité de disparition de l'espèce à l'état sauvage est d'au moins [20 % sur 20 ans ou 5 générations, ou 10 % sur 100 ans]?	s.o.
--	------

* Voir « Définitions et abréviations » sur le [site Web du COSEPAC](#) et [IUCN](#) (février 2014; en anglais seulement) pour obtenir des précisions sur ce terme.

Menaces (directes, de l'impact le plus élevé à l'impact le plus faible, selon le calculateur des menaces de l'UICN)

Un calculateur des menaces a-t-il été rempli pour l'espèce? Non

On ne sait pas ce qui a mené à la disparition du spatulaire au Canada ou dans les Grands Lacs. Trautman (1981) a laissé entendre que sa disparition du lac Érié pourrait avoir été le résultat de l'aménagement de barrages dans des affluents, qui ont empêché la montaison, et/ou de la destruction de l'habitat de fraye. En tant que planctophage pélagique, le spatulaire aurait été touché négativement par la baisse de la productivité pélagique des Grands Lacs due à l'introduction de moules de la famille des Dreissenidés.

Immigration de source externe (immigration de l'extérieur du Canada)

Situation des populations de l'extérieur les plus susceptibles de fournir des individus immigrants au Canada. <i>Nota</i> : Dans les États des Grands Lacs où l'espèce n'est pas disparue, elle est seulement présente hors du bassin des Grands Lacs.	MN, OH, WI : S2 (en péril) IL : S2S3 (en péril-vulnérable) IN : S4 (apparemment non en péril) MI, NY, PA : SX (probablement disparue)
Une immigration a-t-elle été constatée ou est-elle possible?	Non
Des individus immigrants seraient-ils adaptés pour survivre au Canada?	Inconnu
Y a-t-il suffisamment d'habitat disponible au Canada pour les individus immigrants?	Inconnu
Les conditions se détériorent-elles au Canada ⁺ ?	Oui
Les conditions de la population source se détériorent-elles ⁺ ?	s.o.
La population canadienne est-elle considérée comme un puits ⁺ ?	Inconnu
La possibilité d'une immigration depuis des populations externes existe-t-elle?	Non

Nature délicate de l'information sur l'espèce

L'information concernant l'espèce est-elle de nature délicate?	Non
--	-----

Historique du statut

Historique du statut du COSEPAC : Espèce disparue du Canada vers 1913. Espèce désignée « disparue du pays » en avril 1987. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000, en avril 2008 et en mai 2019.

⁺ Voir le [tableau 3](#) (Lignes directrices pour la modification de l'évaluation de la situation d'après une immigration de source externe)

Statut et justification de la désignation

Statut Disparue du pays	Code alphanumérique Sans objet
Justification de la désignation Ce poisson, autrefois présent dans les Grands Lacs, n'a jamais été commun dans la portion canadienne de son aire de répartition. L'espèce n'a pas été observée en eaux canadiennes depuis le début des années 1900, et ce, malgré des activités d'échantillonnage intensives et le fait qu'il s'agit d'un poisson distinctif de grande taille facilement reconnaissable.	

Applicabilité des critères

Critère A (déclin du nombre total d'individus matures) : Sans objet.
Critère B (aire de répartition peu étendue et déclin ou fluctuation) : Sans objet.
Critère C (nombre d'individus matures peu élevé et en déclin) : Sans objet.
Critère D (très petite population totale ou répartition restreinte) : Sans objet.
Critère E (analyse quantitative) : Sans objet.

REMERCIEMENTS

Le rédacteur souhaite remercier tous les experts contactés qui ont accepté volontiers de communiquer de l'information ainsi que Jenny Wu et Marie-France Noël, du Secrétariat du COSEPAC, et Nick Mandrak, coprésident du Sous-comité de spécialistes des poissons d'eau douce, de leurs conseils et directives dans le cadre de l'élaboration du présent examen de la classification.

EXPERTS CONTACTÉS

- Nick Mandrak, Université de Toronto
- Scott Reid, ministère des Richesses naturelles et des Forêts de l'Ontario, Espèces en péril
- Andrew Muir, Commission des pêcheries des Grands Lacs
- Marty Stapanian, United States Geological Survey , Great Lakes Science Centre (Ohio)
- Chuck Madenjian, Geological Survey des États-Unis, Great Lakes Science Centre (Michigan)
- Chuck Owen, Geological Survey des États-Unis, Great Lakes Science Centre, Lake Superior Biological Station
- Patrick Kocovsky, Geological Survey des États-Unis, Great Lakes Science Centre, Lake Erie Biological Station
- Douglas Nelson, University of du Michigan – Museum of Zoology
- Donald Sutherland, ministère des Richesses naturelles et des Forêts de l'Ontario,

Centre d'information sur le patrimoine naturel

- Erling Holm, Musée royal de l'Ontario
- Doug Watkinson, Pêches et Océans Canada, Institut des eaux douces
- Andrew Drake, Pêches et Océans Canada, Laboratoire des Grands Lacs pour les pêches et les sciences aquatiques
- Craig Paukert, University of Missouri

SOURCES D'INFORMATION

- COSEWIC. 2008. Update COSEWIC Status Report on the Paddlefish *Polyodon spathula* in Canada. Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada. Ottawa. 26 pp. [Également disponible en français : COSEPAC. 2008. Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur le spatulaire (*Polyodon spathula*) au Canada – Mise à jour. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa, 28 p.]
- Halkett, A. 1913. Check list of the Fishes of the Dominion of Canada and Newfoundland. King's Printer. Ottawa. 138 pp.
- NatureServe. 2018. www.explorer.natureserve.org [consulté pour la dernière fois le 19 octobre 2018].
- Owen, C. comm. pers. 2018. *Correspondance par courriel avec P. Cott*. United States Geological Survey, Great Lakes Science Centre, Lake Superior Biological Station.
- Parker B.J. 1988. Status of the paddlefish, *Polyodon spathula*, in Canada. *Canadian Field-naturalist* 102(2):291-5.
- Pothoven, S.A. et C.P. Madjenian, 2008. Changes in consumption by alewives and lake whitefish after dreissenid mussel invasion of Lakes Michigan and Huron. *North American Journal of Fisheries Management* 28: 308-320.
- Reid, S.M., A.L. Edwards et B. Cudmore. 2007. Recovery Strategy for the Paddlefish (*Polyodon spathula*) in Canada. Species at Risk Act Recovery Strategy Series, Fisheries and Oceans Canada, Ottawa. iv+14 pp. [Également disponible en français : Reid, S.M., A.L. Edwards et B. Cudmore. 2007. Programme de rétablissement du spatulaire (*Polyodon spathula*) au Canada. Série des programmes de rétablissement publiés en vertu de la *Loi sur les espèces en péril*, Pêches et Océans Canada, Ottawa. v +15 p.]
- Riley, S.C., E.F. Roseman, S.J. Nichols, T.P. O'Brien, C.S. Kiley et J.S. Schaeffer. 2008. Deepwater demersal fish community collapse in Lake Huron. *Transactions of the American Fisheries Society* 137:1879-1890.
- Roseman, E.F., J.S. Schaeffer et P.J. Steen. 2009. Review of fish diversity in the Lake Huron basin. *Journal of Aquatic Ecosystem Health and Management* 12:11–22.
- Trautman, M.B. 1981. The fishes of Ohio with illustrated keys. Ohio State Univ. Press, Columbus, Ohio.

RÉDACTEUR DE L'EXAMEN RAPIDE

Pete Cott est biologiste à Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) et membre du Sous-comité de spécialistes des poissons d'eau douce du COSEPAC. Les recherches qu'il a effectuées dans le cadre de son doctorat étaient axées sur l'écologie de la reproduction de la lotte.



HISTORIQUE DU COSEPAC

Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) a été créé en 1977, à la suite d'une recommandation faite en 1976 lors de la Conférence fédérale-provinciale sur la faune. Le Comité a été créé pour satisfaire au besoin d'une classification nationale des espèces sauvages en péril qui soit unique et officielle et qui repose sur un fondement scientifique solide. En 1978, le COSEPAC (alors appelé Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada) désignait ses premières espèces et produisait sa première liste des espèces en péril au Canada. En vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) promulguée le 5 juin 2003, le COSEPAC est un comité consultatif qui doit faire en sorte que les espèces continuent d'être évaluées selon un processus scientifique rigoureux et indépendant.

MANDAT DU COSEPAC

Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) évalue la situation, au niveau national, des espèces, des sous-espèces, des variétés ou d'autres unités désignables qui sont considérées comme étant en péril au Canada. Les désignations peuvent être attribuées aux espèces menacées de disparition au Canada comprises dans les groupes taxinomiques suivants : mammifères, oiseaux, reptiles, amphibiens, poissons, arthropodes, mollusques, plantes vasculaires, mousses et lichens.

COMPOSITION DU COSEPAC

Le COSEPAC est composé de membres de chacun des organismes responsables des espèces sauvages des gouvernements provinciaux et territoriaux, de quatre organismes fédéraux (le Service canadien de la faune, l'Agence Parcs Canada, le ministère des Pêches et des Océans et le Partenariat fédéral d'information sur la biodiversité, lequel est présidé par le Musée canadien de la nature), de trois membres scientifiques non gouvernementaux et des coprésidents des sous-comités de spécialistes des espèces et du sous-comité des connaissances traditionnelles autochtones. Le Comité se réunit au moins une fois par année pour étudier les rapports de situation des espèces candidates.

DÉFINITIONS (2019)

Espèce sauvage	Espèce, sous-espèce, variété ou population géographiquement ou génétiquement distincte d'animal, de plante ou d'un autre organisme d'origine sauvage (sauf une bactérie ou un virus) qui est soit indigène du Canada ou qui s'est propagée au Canada sans intervention humaine et y est présente depuis au moins cinquante ans.
Disparue (D)	Espèce sauvage qui n'existe plus.
Disparue du pays (DP)	Espèce sauvage qui n'existe plus à l'état sauvage au Canada, mais qui est présente ailleurs.
En voie de disparition (VD)*	Espèce sauvage exposée à une disparition de la planète ou à une disparition du pays imminente.
Menacée (M)	Espèce sauvage susceptible de devenir en voie de disparition si les facteurs limitants ne sont pas renversés.
Préoccupante (P)**	Espèce sauvage qui peut devenir une espèce menacée ou en voie de disparition en raison de l'effet cumulatif de ses caractéristiques biologiques et des menaces reconnues qui pèsent sur elle.
Non en péril (NEP)***	Espèce sauvage qui a été évaluée et jugée comme ne risquant pas de disparaître étant donné les circonstances actuelles.
Données insuffisantes (DI)****	Une catégorie qui s'applique lorsque l'information disponible est insuffisante (a) pour déterminer l'admissibilité d'une espèce à l'évaluation ou (b) pour permettre une évaluation du risque de disparition de l'espèce.

* Appelée « espèce disparue du Canada » jusqu'en 2003.

** Appelée « espèce en danger de disparition » jusqu'en 2000.

*** Appelée « espèce rare » jusqu'en 1990, puis « espèce vulnérable » de 1990 à 1999.

**** Autrefois « aucune catégorie » ou « aucune désignation nécessaire ».

***** Catégorie « DSIDD » (données insuffisantes pour donner une désignation) jusqu'en 1994, puis « indéterminé » de 1994 à 1999. Définition de la catégorie (DI) révisée en 2006.



Environnement et
Changement climatique Canada
Service canadien de la faune

Environment and
Climate Change Canada
Canadian Wildlife Service

Canada

Le Service canadien de la faune d'Environnement et Changement climatique Canada assure un appui administratif et financier complet au Secrétariat du COSEPAC.